



## → LES RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ SOCIALE

Évolutions législatives et synthèses des nouvelles réglementations

**1 matinée - 190 € HT**

### → OBJECTIFS

- ✓ Faire le point, intégrer les dernières mesures, confronter les pratiques
- ✓ Evaluer les conséquences en matière de salaire
- ✓ Faire évoluer ses connaissances en droit du travail et en droit de la sécurité sociale

### → PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge l'administration d'un établissement de spectacle

Plan de formation

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La loi Travail</li> <li>➤ Les négociations de l'Assurance Chômage</li> <li>➤ La DSN phase 3</li> <li>➤ La retenue de l'impôt à la source</li> <li>➤ Points sur les branches             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouvelles listes de professions</li> <li>✓ Réalisateurs/artistes</li> <li>✓ Temps partiel et spectacle vivant privé</li> <li>✓ Entreprises techniques et certification sociale</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Divers             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le CICE</li> <li>✓ Le décompte des effectifs</li> <li>✓ Le bulletin de paie électronique</li> <li>✓ Les artistes amateurs</li> <li>✓ Le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Ce plan de formation est communiqué à titre d'exemple. Il s'adapte aux évolutions législatives et à l'actualité. Le plan définitif vous sera communiqué par mail ultérieurement.</i></p>
---	---

→ Remise d'un support écrit

### → PRATIQUE

#### Intervenants

Jérôme Guyon  
Drissia Landragin  
Laurent Thierriat

#### Horaires

de 9h30 à 12h30

N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
T 01 53 34 25 25 > F 01 53 34 25 26 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

### → AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Le temps vous manque pour suivre de près l'actualité sociale.
- ✓ Vous ne pouvez lire le journal officiel tous les matins.
- ✓ Connaître l'essentiel, retenir le nécessaire pour gagner temps et efficacité.
- ✓ Quatre demi-journées pour faire le point sur les nombreuses évolutions législatives